



## **MAIRIE DE VAUX-DEVANT-DAMLOUP**

Email : [mairiedevauxdevantdamloup@wibox.fr](mailto:mairiedevauxdevantdamloup@wibox.fr)

Mairie : 03.29.88.30.84

Maire : 07.81.62.15.81

22 bis Allée des Tilleuls

55400 VAUX-DEVANT-DAMLOUP

### **Compte rendu du Conseil municipal du 21 septembre 2016**

Présents : les conseillers

#### **❖ Point sur les travaux 2016**

##### **Restauration du monument aux morts**

Le Conseil est satisfait de la restauration du monument aux morts qui a été réalisé par l'entreprise VARNEROT.

**Les fonds parlementaires** de Monsieur DUMONT, l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre), **le Souvenir Français** et **la Région** Alsace, Champagne - Ardennes, Lorraine ont participé au financement de ces travaux.

##### **Travaux campanile - chapelle**

Le Conseil étudie, par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, la possibilité de lancer une souscription avec la Fondation du Patrimoine pour financer la restauration du campanile et de la chapelle. Une demande de protection au titre des monuments historiques est aussi à l'étude.

##### **Adhésion à la fondation du patrimoine**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à la Fondation du Patrimoine afin de lancer la souscription pour le financement de la rénovation du campanile et de la chapelle. Coût annuel : 50 €

##### **Château d'eau**

Des travaux ont été réalisés au cours cet été :

- le remplacement de la pompe du surpresseur pour 943€20

- le déplacement du thermostat pour 127€20

Un devis est demandé à Veolia pour prévoir le remplacement du ballon du surpresseur.

### ❖ Nettoyage de l'accès au dépôt des "déchets verts"

Monsieur le Maire présente le devis "Des Chantiers des Côtes et de la Woëvre" pour le débroussaillage et le débranchement au fond du chemin du "Tacot". Montant du devis : 300 €.

Le Conseil Municipal accepte ce devis et demande un devis complémentaire incluant le nettoyage du chemin.

### ❖ Déchets verts et autres sur le chemin de vidange

Suite à une visite impromptue de l'ONF, Monsieur le Maire découvre au niveau de la barrière du chemin de vidange de notre voie communale un tas de déchets (carrelages, plastiques, morceaux de ciment et même un nain de jardin. Jusqu'à ce jour, il existait une tolérance quant au dépôt de déchets verts dans les trous d'obus. Le non-respect et l'incivilité de certaines personnes nous conduisent à prendre **un arrêté interdisant tout dépôt à cet endroit**. Une surveillance accrue de l'ONF et de la municipalité sera effectuée à partir de ce jour. **Tout contrevenant sera verbalisé**. Le dépôt de déchets verts par les habitants doit se faire exclusivement sur la plate-forme prévue à cet effet au bout du chemin du Tacot.



### ❖ Déjections canines

Le Conseil municipal attire l'attention des propriétaires de nos amis les chiens. On nous a fait plusieurs fois état d'une incivilité qui ne saurait perdurer. En effet, un chien a pris l'habitude de déféquer autour et sur l'allée du monument aux morts. Des tas de crottes relativement importants gênent la tonte (pauvres employés aux espaces verts !), le déroulement des cérémonies et les visites du site.

### ❖ Affouages

Des affouages sont programmés pour l'année 2017. L'association "Les Chantiers des côtes et de la Woèvre" peut se charger du façonnage pour le compte des particuliers pour un montant de 20 euros par stère. Cette prestation n'inclue ni le sciage ni le débardage du bois vers les habitations. Les modalités de ces affouages vous seront communiquées ultérieurement.

### ❖ Beaujolais Nouveau

La soirée du Beaujolais Nouveau aura lieu le vendredi 18 novembre 2016 à partir de 19h00. Comme les années passées, la participation sera de 5 euros par adulte (gratuité pour les enfants).

### ❖ Election 2017

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

La fête patronale ayant lieu le dimanche 7 mai, le Conseil organisera la commémoration et le vin d'honneur. Le traditionnel repas qui clôture la fête sera remplacé par "la fête des voisins" qui aura lieu le vendredi 19 mai 2017.

### ❖ Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes non inscrites sur les listes électorales peuvent s'inscrire jusqu'aux 31 décembre 2016 inclus.

### ❖ Projet Village détruit réalité augmentée

Les études d'impact concernant le sentier à réaliser dans le village détruit s'achèvent. Concernant les oiseaux, les chauves-souris, les insectes, les amphibiens, les reptiles et les mammifères, il n'y a pas de grosses contraintes sur le projet, même si une majorité de ces espèces sont protégées. Il faudra simplement prévoir des mesures afin de ne pas déranger ces espèces.

Concernant la réalité virtuelle géo-localisée dans le village détruit, le développement est en cours de réalisation. Une première vidéo a été visionnée par les membres du Conseil. D'ors et déjà, Monsieur le Maire imagine faire un point d'étape avec les habitants du village lors de la cérémonie des vœux.

## ❖ Etat Civil

Naissances :

CURYLO Klara née le 7 mai 2016 à Verdun

GOVERTS Robin né le 27 juillet 2016 à Laval (Mayenne)

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents et grands-parents.

## ❖ Nouveaux habitants

Monsieur et Madame GEMINEL au 7 Allée des Vignes

Madame FERY au 10 Allée des Tilleuls.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village.

Le Maire,

Armand FALQUE

[\*écrire votre titre ici »\*](#)